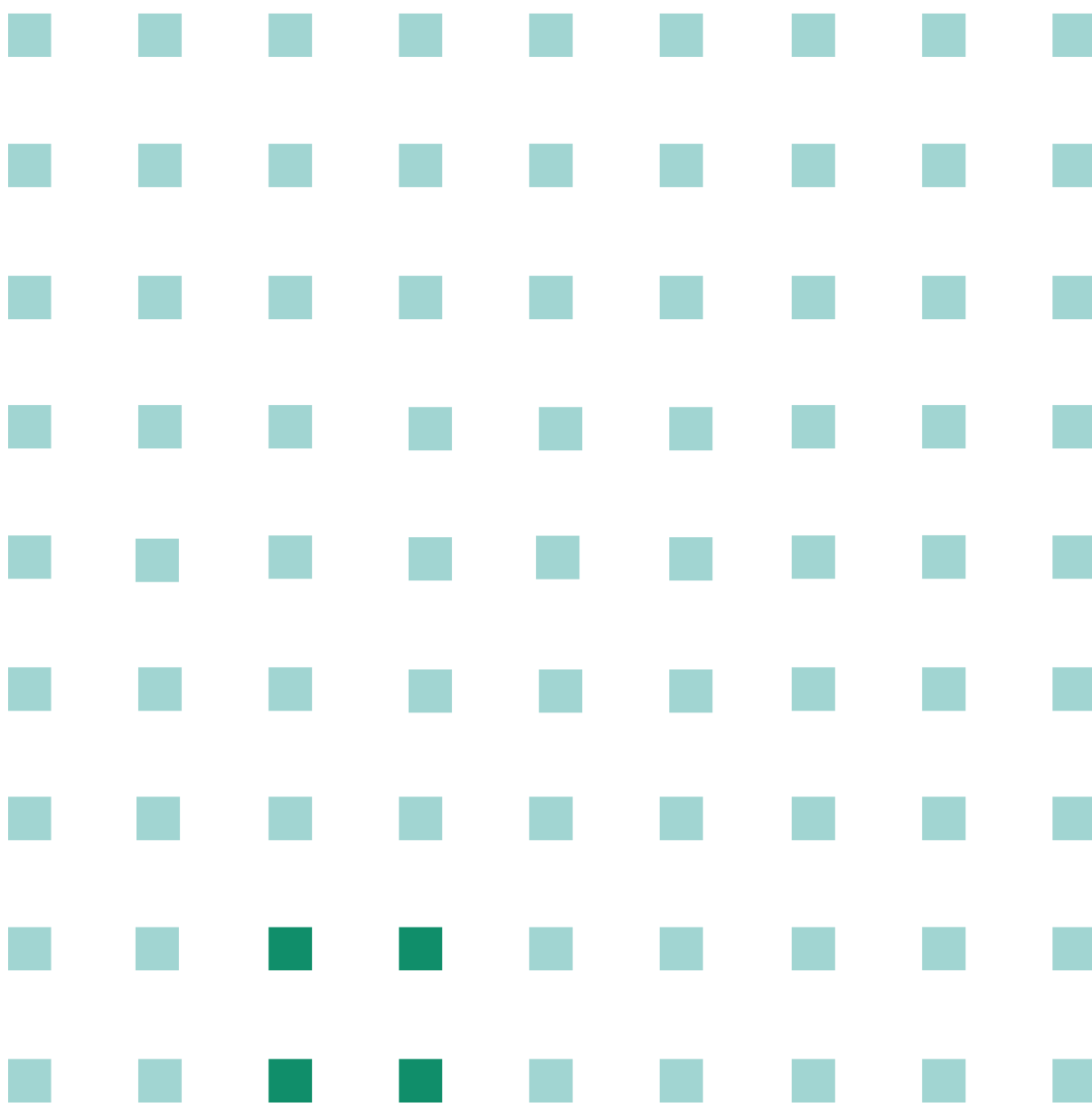


JONAS ROISIN

À L'ECOUTE DES INQUIETUDES DES EQUIPES SOCIO-EDUCATIVES CONCERNANT LA SANTE MENTALE DES JEUNES EXILES ACCUEILLIS DANS LES RESIDENCES HABITATS JEUNES.

ABORDER LA SANTE MENTALE DANS UN CONTEXTE D'INTERCULTURALITE

Paru p.24 dans le guide édité par UNHAJ « Aller vers, Aller mieux » Habitat Jeunes, acteurs de la santé mentale des jeunes



Comment parvenir à un terrain d'entente pour aborder les questions de santé mentale et de soins avec ces jeunes ?

Jonas ROISIN, psychologue clinicien, thérapeute et formateur à l'Institut d'Anthropologie Clinique de Toulouse, a travaillé dans des structures de protection de l'enfance accueillant des personnes vulnérabilisées par les exils multiples (mineurs étrangers demandeur d'asile, adolescents et bébés accueillis en Mecs et en pouponnière), il intervient depuis de nombreuses années auprès d'équipes Habitat Jeunes. Il insiste sur l'enjeu de l'accueil des jeunes migrant·e·s en prenant en compte la dimension politique, institutionnelle et culturelle, et sur l'intérêt de se former à une approche interculturelle, qu'il considère comme un outil de soin et de prévention en santé mentale.

- ***Quelles sont les difficultés/freins spécifiques concernant l'accompagnement en santé mentale des jeunes ayant vécu l'exil ?***

Une grande part des troubles de ces jeunes est liée aux conséquences de l'exil et au vécu de la différence culturelle.

La difficulté principale pour ces jeunes renvoie à l'intégration psychique des différentes dimensions de l'exil. La rencontre avec des intervenant.e.s sociaux français.es peut être grandement marquée par les façons dont ont été accueillis leurs vécus pré-migratoire.

Ainsi, l'évaluation menée par les pouvoirs publics à l'arrivée sur le territoire peut soumettre un grand nombre d'exilé.e.s à une relation d'échange de paroles non humanisante.

Cette modalité « d'entrée dans le dispositif » résonne malheureusement avec l'expérience de la clandestinité connue par la plupart de jeunes dont nous parlons. Le « devenir marchandise » (S.Gautier) entame le narcissisme nécessaire à l'expression de l'identité narrative. Soumettre les jeunes à l'épreuve du soupçon (J.Bricaud) ne permet pas aux mécanismes de défense de ces jeunes de se laisser assouplir par des conditions de rencontre suffisamment sécurisantes. Au contraire, ce contact inaugural avec l'ASE peut raffermir les positions de méfiance affectant pour longtemps les relations de confiance avec les professionnel.le.s.

Je fais l'hypothèse de l'existence chez de nombreux.ses jeunes exilé.e.s d'un processus défensif d'auto censure, liés aux sentiments de honte et/ou de culpabilité générés par les expériences extrêmes vécues durant l'exil (pouvant entraîner des troubles psychotraumatiques) et renforcés par l'organisation de l'écoute des agents chargés de l'évaluation de minorité.

L'absence d'offre systématique de soins psy (à la différence du fonctionnement suisse où chaque MNA pris en charge est rencontré à plusieurs reprises par une équipe hospitalière dédiée) peut empêcher l'expression des souffrances.

Attention à l'idée selon laquelle « la pratique de la psychologie n'existe pas dans leurs cultures », ce n'est pas si simple pour expliquer leur méfiance face aux pys.

Les mécanismes de fermeture à l'égard du non connu, sont à respecter, particulièrement auprès des jeunes exilés qui vivent un remaniement identitaire intensif. En revanche, il s'agit de s'autoriser une approche relationnelle créative et dynamique à partir des observations repérées par les travailleurs sociaux qui, la plupart du temps, ont un regard bienveillant sur les souffrances psychologiques des usagers. Le caractère souvent invraisemblable pour nos oreilles, des expériences vécues lors des parcours d'exil (S.Laïcher), ainsi que les mécanismes d'auto-protection des professionnels (très rarement étayés par la présence d'un collègue psychologue), ne favorisent pas la confiance en soi suffisante pour assumer une posture soignante en plus d'une mission éducative. Or les ISE ont une action de soin.

- ***Quelles sont les approches et postures à adopter pour accompagner au mieux ces jeunes ?***

Il s'agit d'abord de déconstruire les logiques du soupçon. Pour ce faire, l'accueil de ces jeunes est essentiel. Il est ainsi important d'explicitier notre système de prise en charge, nos logiques institutionnelles, l'origine des établissements d'accueil, le sens de leur existence, nos intentions à l'égard des usagers. N'oublions pas que les jeunes exilé.e.s se sont socialisé.e.s dans des mondes au sein desquels les pouvoirs publics ne pouvoient pas à certains besoins des jeunes en situation de précarité.

Ils peuvent ainsi se sentir en dette de l'aide apportée par les intervenant.e.s sociaux. Ces logiques subjectives d'endettement à l'égard des institutions et des agents (« dois-je me déculotter pour me dédommager de ma dette ? »), si elles ne sont pas repérées par les professionnels, peuvent empêcher la rencontre éducative.

Il est urgent d'aider les professionnels et les usagers à opérer ce passage de la parole monnaie vers les paroles précieuses (JC Métraux) ; permettre l'expression émotionnelle à l'égard des blessures en faisant preuve d'empathie, permettre l'expression de la colère et de l'indignation devant les injustices ; et enfin, célébrer la créativité qui peut émerger du partage de ces émotions.

L'échange interculturel passe tout d'abord par la reconnaissance des appartenances culturelles de chacun.e : jeunes et membres de l'équipe. L'explicitation des coutumes culturelles françaises et de leurs évolutions dans l'Histoire permet d'échanger en confiance au sein du collectif au sujet de nos appartenances et de nos trajectoires plurielles, et d'offrir aux jeunes exilé.e.s des possibilités d'identification, qui contribuent au soin.

Pour qu'ils deviennent un peu français, n'aurions-nous pas à devenir un peu ... autre ?

- ***Comment et avec quels intervenants travailler en partenariat sur ce sujet ?***

La collaboration avec les professionnels des actions culturelles (artistes, intervenants pédagogiques) permet de travailler sur les vécus douloureux, en les transposant, par la métaphore, en création artistique. La médiation culturelle offre de nouveaux supports d'expression à tou.te.s et crée des dynamiques de groupe, qui « soigne » les institutions. Elle contribue aussi à apaiser le rapport du jeune à sa propre identité ainsi qu'à un potentiel accompagnement thérapeutique.

Par ailleurs, l'intervention d'un.e psychologue dans la résidence, qui tisse des liens de confiance avec les professionnels et les jeunes, me semble être un facteur favorisant, d'autant qu'il facilitera le développement de rapports plus fluides avec les partenaires du soin.

Je pense qu'une montée en compétences sur les questions d'interculturalité serait utile. A noter que l'aspect collectif des résidences Habitat Jeunes contribue fortement au sentiment de sécurité des jeunes, et diminue les probabilités de développer des pathologies psychiques.

Bibliographie

- J. Bricaud. Mineurs étrangers isolés, l'épreuve du soupçon. Broché, 2006.
- A. Caillé. Extensions du domaine du don. Demander-donner-recevoir-rendre. Actes Sud, 2019.
- S. Gautier. Mineurs non accompagnés. Repères pour une clinique psychosociale transculturelle. Inpress, 2022.
- C. Lachal. Comprendre et soigner le trauma en situation humanitaire. Dunod, 2003.
- S. Laïcher. Croire à l'incroyable. Seuil, 2018.
- JC. Métraux. La migration comme métaphore. La Dispute, 2011.
- J. Roisin dans Mineurs étrangers non accompagnés. Sous la direction de B.Tison. L'Harmattan, 2018.